

Département de l'Intérieur.

grants qui arrivent par les steamers. Il résulte cependant beaucoup d'inconvénients de ce que le quai sur lequel est le dépôt est construit de telle façon qu'il est impossible d'y débarquer les passagers, qu'on est obligé de faire débarquer sur le quai des marchandises en face à une certaine distance du dépôt, et il leur faut se rendre à terre le long de ce quai, traverser le hangar aux marchandises et deux voies ferrées avant d'arriver au dépôt; il faut aussi transporter les bagages la même distance. Il suffirait d'une somme peu élevée pour remédier à cet état de choses.

TRAITEMENT DES IMMIGRANTS.

Les immigrants, à leur arrivée, sont reçus avec toute la bonté et toutes les attentions possibles par les employés du département, et on leur fait sentir qu'ils sont dans un milieu amical et qu'ils sont les bienvenus. La surintendante, M^{me} Cullen, est particulièrement assidue dans ses attentions pour ceux que la fortune place momentanément sous ses soins.

STATISTIQUE.

Les relevés ordinaires, dont la liste suit, sont annexés au présent rapport :

- Tableau A.—Arrivées et départs mensuels des passagers de cabine.
“ B.—Arrivées et départs mensuels des passagers d'entrepont.
“ C.—Arrivées mensuelles des passagers d'entrepont pour les Etats-Unis.
“ D.—Sexes, occupations et destinations des nationalités pour le Canada.
“ E.—Tableau comparatif des arrivées mensuelles de 1895 et 1896.
“ F.—Tableau comparatif des nationalités en 1895 et 1896.
“ G.—Tableau comparatif de l'immigration depuis 1869.
“ H.—Sexes, nationalités et destinations des passagers d'entrepont sur les lignes Allan et Dominion.
“ I.—Immigration des enfants.

CONCLUSION.

Je désire exprimer mes plus sincères remerciements pour les nombreuses marques de bonté et de courtoisie que j'ai reçues des officiers des lignes de paquebots et autres avec lesquels je suis venu en contact dans l'œuvre de l'immigration depuis que je suis entré en fonctions, en juillet dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. KIRK,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.